

Formation continue informatique

Access - Développer sa base de données - Niveau 2

Préambule

Ce cours vous permettra modéliser correctement une base de données et d'effectuer des requêtes de calculs.

Contenu

Modélisation d'une base de données

- Créer un modèle conceptuel de données
- Créer un modèle logique de données
- Connaître les cardinalités
- Créer un index
- Créer et modifier les relations dans Access
- Créer une relation un-à-plusieurs
- Appliquer l'intégrité référentielle
- Mettre en page la fenêtre des relations
- Imprimer les relations

Création et modification de requêtes

- Utiliser les mots clés : Comme, Pas Comme, est null, est pas null, entre, ou, et.
- Ajouter des champs calculés dans les requêtes sélection

Formation continue informatique

Importer et exporter des informations

- Importer une feuille de calcul pour créer une nouvelle table
- Importer une feuille de calcul pour compléter une table existante
- Importer un fichier (txt, csv) dans une table
- Importer une table d'une autre base de données de même type
- Copier des enregistrements d'une table dans une autre
- Exporter des données vers d'autres logiciels de bureautique

Effectuer des calculs, des statistiques et des recherches complexes

- Créer une requête complexe basée sur plusieurs tables
- Créer une requête d'une requête
- Définir les types de jointures dans une requête
- Ajouter des champs calculés dans une requête
- Utiliser les fonctions de dates (Date(), Ajdate(), PartDate(), DiffDate())
- Utiliser les fonctions de chaînes de caractères Fomat(), Extracchaine(), DansChaine, Nbcар(), Convchaine(), Majuscule(), Minuscule(), Supprgauche()
- Utiliser les fonctions logiques Vraifaux(), Estnull()
- Utiliser les fonctions de conversion et d'arrondi, Cnum(), Round()
- Créer des requêtes statistiques à l'aide de regroupement
- Créer des requêtes action
- Etablir une analyse croisée

Formation continue informatique

Durée

6 ½ journées

Titre obtenu

Une attestation vous sera remise en fin de formation

Lieu

Les cours sont donnés dans nos salles de classe de Bellevue ou de TechnoPôle, à Sierre.

Bulletin d'inscription

Nom du cours : Access - Développer sa base de données - Niveau 2

Prix en vigueur du cours : CHF 900.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et domicile :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)

Adresse / Entreprise :

NPA et ville :

Date :

Signature :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales

A remplir et envoyer à l'adresse suivante :

HES-SO Valais Téléphone : 058 606 90 43

Formation continue informatique E-mail : info@formationcontinue.ch

Techno-Pôle 3 Internet : www.formationcontinue.ch

3960 Sierre

OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? :
- Connaissances, amis

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.